

EVÉNEMENT

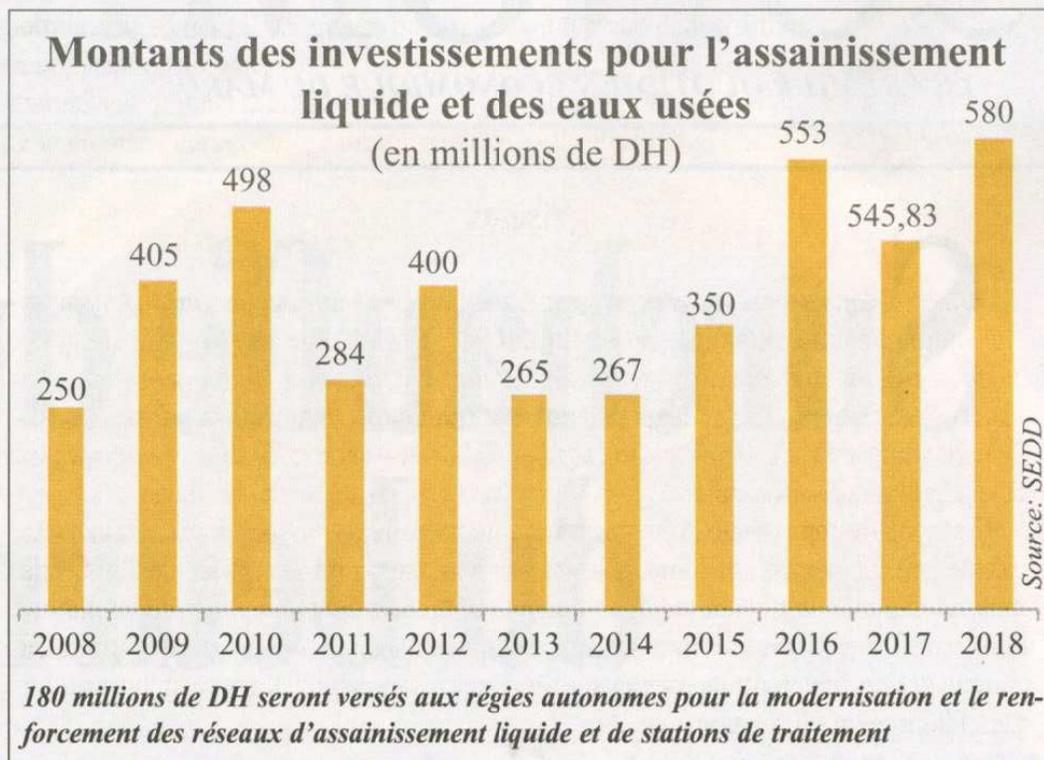
Développement durable:

- 1,15 milliard de DH dont 911 millions consacrés à l'investissement

- 85% pour la protection et la valorisation de l'environnement ainsi que l'économie verte

- 400 millions de DH pour l'ONEE dédiés à l'assainissement liquide et les eaux usées

1,15 milliard de DH! C'est le budget prévu par le Secrétariat d'Etat chargé du Développement durable aux actions inscrites au calendrier de 2018. Sur ce total, 911 millions de DH seront consacrés aux investissements et 105 millions à la gestion. Accélération de la cadence de réalisation des projets d'urgence de requalification environnementale, mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement durable tant au niveau régional que territorial, participation avec les organismes internationaux pour la mise en place d'actions pour la lutte contre



le changement climatique et la préservation de la diversité biologique... Tels sont les grands axes du plan d'actions détaillé par Nezha El Ouafi devant le Parlement dans le cadre des discussions prévues pour la préparation de la loi de finances 2018.

L'essentiel de ce budget (85,39%) sera consacré au programme de protection et valorisation de l'environnement ainsi que

l'économie verte. A elle seule, la composante assainissement liquide et le traitement des eaux usées devra absorber 580 millions de DH en 2018 contre 546 millions en 2017. Sur ce total, 180 millions de DH seront versés aux régions autonomes pour la concrétisation de projets de modernisation et de renforcement des réseaux d'assainissement liquide et de stations de traitement. L'ONEE,

quant à lui, bénéficiera de 400 millions de DH pour mener à bien les mêmes actions. Fait nouveau: le programme national d'assainissement intégrera, dès cette année, pour la première fois, une partie du monde rural, urbanisation oblige! La première phase concernera 300 périmètres sur un total de 1.200 centres ruraux. (cf. L'Economiste du 17 octobre 2017). Pour l'heure, le traitement des eaux usées s'élève à 44% contre 8% en 2005, ce qui nécessite davantage de travail. Nous sommes encore loin des objectifs fixés par la Stratégie nationale de développement durable qui s'élèvent à 80%, d'ici 2020.

Quant à la pollution domestique, il est prévu de la réduire de 60% d'ici 2020. Sauf que le budget alloué sera réduit, passant de 290 millions à 250 millions de DH. Le plan d'action 2018 rentre dans le cadre de la mise en œuvre du programme 2017-2021 mis en place en partenariat avec les ministères de l'Intérieur et des Finances. Il comprend, d'une part, la requalification des décharges existantes et, d'autre part, la mise en place de Centres d'enfouissement et de valorisation (CEV) des déchets ménagers. Une aide technique sera proposée pour accompagner les communes et les

Les fonds arrivent pour 2018

collectivités locales dans le cadre de la création de ces nouvelles plateformes qui devront également inclure des centres de tri. Ces acteurs bénéficieront aussi d'une subvention du Fonds national de l'Environnement (FNE) qui est doté chaque année d'une enveloppe de 1 milliard de DH. Mais, à condition qu'ils respectent le cahier des charges adopté par une commission nationale. Cette année, le CEV de Tanger est en cours de finalisation tandis que les travaux de 11 centres ont été lancés, soit la moitié des plateformes prévues, d'ici 2021.

Concernant la mise à niveau des décharges, les travaux sont au cours au niveau de 45 unités, dont 18 seront bientôt bouclés et 16 autres lancés avant fin 2017. Notons que le programme national de gestion des déchets se fixe pour objectif d'atteindre 100% de collecte, 20% de recyclage et 30% de valorisation des déchets ménagers à l'horizon 2022. En 2017, le taux de ramassage des ordures par des opérateurs aura atteint 85,2% contre 44% en 2008.

At last but not least: la pollution industrielle. 2018 verra le démarrage du Plan national de l'amélioration de la qualité de l'air

(PNAQA) (Cf. L'Economiste du 30 octobre 2017). Ce dernier couvrira la période 2017-2030 et sera doté d'une enveloppe globale de 160 millions de DH. Le PNAQA vise la

la mise en œuvre de ce plan de dépollution de l'air. Une composante de collecte, de revalorisation et de réutilisation des déchets solides et liquides du secteur oléicole y est

Vision

LA Stratégie nationale de développement durable est conçue pour mettre en œuvre une économie verte et inclusive au Maroc d'ici 2020. «Notre pays dispose d'atouts indéniables pour concrétiser cette vision, comme en attestent ses différentes politiques sectorielles engagées. Cependant, des moyens techniques, financiers et humains additionnels sont à mobiliser ainsi que la capacité des acteurs en matière de gouvernance du développement durable qui est à renforcer», tient à préciser Nezha El Ouafi.

Cette vision repose sur l'intégration de quatre piliers fondamentaux: économie, sociale, environnement et culture. Elle devra aboutir sur la mise en place de feuilles de routes sectorielles. L'objectif est de renforcer durablement la compétitivité économique, assurer un développement humain et une cohésion sociale, systématiser la prise en compte des enjeux environnementaux ou encore assurer un développement propre aux spécificités culturelles nationales. □

réduction de la pollution de l'air générée par les unités industrielles et le transport. Le renforcement de l'arsenal juridique pour une meilleure application de la loi figure également au programme.

Pour commencer, 33 millions de DH sont prévus dans le budget de 2018 pour

inclure. En 2017, près de 73 millions de DH ont été octroyés pour combattre les points noirs liés à la pollution industrielle.

La valorisation des milieux naturels, quant à elle, absorbera 14 millions de DH dédiés aux travaux d'aménagement des sites d'animation et des espaces verts de

la réserve de Sidi Boughaba (9 millions de DH) et de ceux de la zone Fouarrat (5 millions de DH).

L'année prochaine coïncidera également avec la mise en œuvre de la Stratégie nationale. Un système de gouvernance est en cours de mise en place. Il y aura la création d'un comité stratégique, sous l'égide du Chef du gouvernement ainsi qu'un comité de pilotage animé par le Secrétariat d'Etat chargé du Développement durable. La mise en œuvre de la stratégie sera déclinée, par les différents acteurs à travers divers stratégies, plans et programmes déjà engagés ou planifiés, ainsi que les nouveaux projets identifiés dans le cadre de ladite feuille de route. S'y ajoute l'élaboration des plans d'actions de développement durable sectoriels. «Elle pose les bases d'un modèle de développement permettant l'inscription des secteurs économiques clés dans une trajectoire de durabilité et leur transition vers une économie verte, assurant ainsi un réel découplage entre la croissance économique et la pression sur les ressources naturelles et les milieux», confie Nezha El Ouafi. □

Nadia DREF